

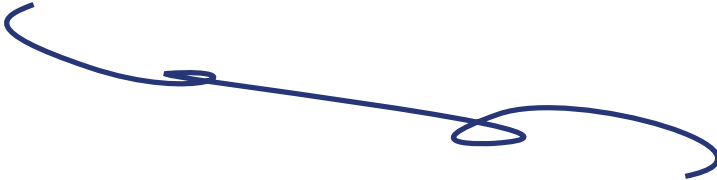
RAPPORT D'ACTIVITE TECHNIQUE



2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LES ÉTUDES PISCICOLES	1
Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant du Sornin	1
Les truites du Méchet : Etat de conservation, degré de menaces pesant sur l'espèce, pistes d'action pour la préservation.....	2
Etude des fonctionnalités piscicoles d'une annexe hydraulique de la rivière du Doubs sur la commune de Sermesse (71)	6
Inventaire piscicole du ruisseau du Foulon à Saint-Sernin-du-Bois (71).....	7
Etude piscicole des rivières du bassin de la Bourbince.....	8
Suivis 2021 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire	9
Suivi de la reproduction du brochet à la Lône du Breuil à Gergy	11
Suivi de la reproduction du sandre sur la gravière de Fleurville et sur la Vieille Seille	12
Etude piscicole de la Denante.....	12
Réseau de suivi thermique des rivières du département.....	13
Etude des populations de poisson carnassier de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire	14
LES ÉTUDES DE SUIVI DE TRAVAUX	17
Suivi des aménagements piscicoles réalisés sur le Botoret	17
Etat initial avant travaux de la Mouge en amont d'Azé.....	18
Suivi de l'effacement d'un seuil sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne.....	20
Travaux de restauration du ruisseau des Vernes de Lyre : évaluation de l'intérêt des travaux réalisés pour la faune piscicole	21
LES TRAVAUX EN RIVIERE	22
Emergence de travaux de restauration de bras mort de la Loire	22
Restauration morphologique de la Saône : étude des plats de Bey et d'Allériot	22
Etude de la gravière de Fleurville	23
Etude du bras mort du Pâquier des Bordes	24
Etude du bras mort de la Grande Seugnière à Sornay.....	25
PECHES DE SAUVETAGE	27
AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	29
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE	30
Concours photo 2021	30
Hébergement Pêche	30
Challenge Départemental Carnassiers 2021.....	31
Tous à la Pêche en 2021 !	32
Initiation pêche à la Mouche.....	32

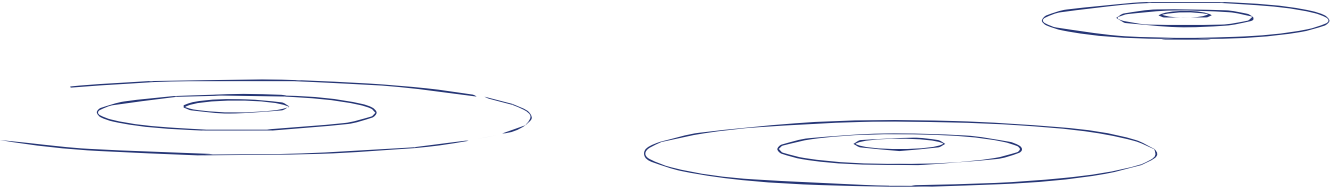


Fête de la Biodiversité33

J’aime la Nature Propre33

Fête de la Pêche.....34

Éducation à l’environnement35



LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant du Sornin

Depuis l'été 2008, la Fédération réalise pour le Syndicat Mixte du Sornin et ses Affluents, un suivi piscicole des principales rivières du bassin versant du Sornin (Sornin, Mussy, Botoret, Bézo, Equetteries, rivières des Barres, Aron, Pontbrenon).

Ce suivi initialement prévu pour une durée de 5 années a été entrepris lors des années 2008, 2009, 2010 et 2013. En 2017, un nouveau contrat de rivière a été signé et les suivis piscicoles ont repris lors des années 2017, 2019 et 2021.

Les objectifs principaux du suivi piscicole sont les suivants :

- Connaître l'évolution qualitative et quantitative des peuplements piscicoles du bassin versant du Sornin,
- Améliorer les connaissances sur l'état des peuplements salmonicoles (dynamique des populations, importance du recrutement en juvénile, croissance des individus...),
- Mesurer les effets des actions directes et indirectes du Contrat de Rivière sur la qualité des cours d'eau à l'aide de l'indicateur poisson (Indice Poissons Rivière normalisé AFNOR NF T90-344) et de tout autre mode d'analyse des peuplements piscicoles en vigueur,
- Favoriser l'implication technique de la collectivité piscicole dans le programme concerté de reconquête piscicole des cours d'eau du bassin et notamment sur tout projet d'aménagement piscicole.

Les données des échantillonnages réalisés à l'automne 2021 sont à l'heure de parution de ce rapport toujours en cours de traitement. Les données de l'automne 2019 avaient abouti aux conclusions ci-dessous.

Dans l'ensemble, les peuplements piscicoles sont perturbés sur toutes les stations du Sornin. Les espèces dites « sensibles » (truite commune et ses espèces accompagnatrices, les cyprinidés rhéophiles) colonisent toujours la rivière mais ces espèces présentent des abondances trop faibles au regard des potentialités du Sornin.

Les migrateurs amphihalins (anguilles et lamproies marines) se font de plus en plus rares (pas d'observation en 2019). Le régime thermique un peu trop excessif de ces stations (Tm30jmax au-delà de 20°C en 2017) peut expliquer pour beaucoup les faibles abondances en truite et autres espèces sensibles (chabot, vairon, lamproie de Planer, loche franche, etc.). Cette thermie élevée s'explique par le phénomène de réchauffement climatique terrestre, une ripisylve absente ou dégradée sur tout le bassin et la présence de plans d'eau dès les têtes de bassin.

De plus, les cours d'eau de ce bassin subissent un ensablement du lit (érosion des versants, drainage superficiel, présence de plans d'eau et piétinement bovin) qui altèrent les habitats piscicoles et rend les rivières moins attractives pour les truites.

Responsables : Camille Marcon, Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (50%), FNPf (25%), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

Les truites du Méchet : Etat de conservation, degré de menaces pesant sur l'espèce, pistes d'action pour la préservation

En 2016, la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a lancé avec le bureau d'études Scimabio Interface un vaste programme de suivi de la population de truites du bassin versant du Méchet, utilisant de nouveaux outils scientifiques comme la génétique, les études de viabilité de population, etc...

Les objectifs étaient de déterminer l'état de conservation de cette population, de caractériser les niveaux de menace pesant sur cette espèce bio-indicatrice et d'orienter les actions de restauration des milieux aquatiques.



LES QUESTIONS EN SUSPENS

Malgré les nombreux inventaires piscicoles entrepris depuis le début des années 1980, de nombreuses questions restaient sans réponse.

- QUELS SONT LES STRUCTURES EN AGE ET LES TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION DE TRUITES SUR LES RUISSEAUX ET RIVIERES DE CE BASSIN VERSANT ?
- LA TAILLE LEGALE DE CAPTURE A 23 CM, PROTEGE-T-ELLE SUFFISAMMENT LES REPRODUCTEURS ?
- QUEL A PU ETRE L'IMPACT DES EMPOISSONNEMENTS SUR LES POPULATIONS DEJA EN PLACE ?
- QUELLES SONT LES INTERACTIONS ENTRE LE COURS PRINCIPAL ET LES AFFLUENTS DANS LE FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE DE LA POPULATION DE TRUITES ?
- QUELLE EST LA DIVERSITE GENETIQUE DES TRUITES ? LES TRUITES ECHANTILLONNEES DE PART ET D'AUTRE DU BASSIN SE DISTINGUENT-ELLES GENETIQUEMENT ?
- DES POPULATIONS SONT-ELLES ISOLEES ? LES OBSTACLES A LA LIBRE CIRCULATION PISCICOLE JOUENT-ILS UN ROLE SUR L'ISOLEMENT DES POPULATIONS ?
- QUEL EST LA QUANTITE DE GENITEURS QUI PARTICIPENT EFFICACEMENT AU RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION (SUCCES REPRODUCTEUR) ?
- LES REGIMES THERMIQUES DU MECHET ET DE SES AFFLUENTS SONT-ILS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DE L'ESPECE ?

- QUELLES SONT LES CAPACITES DE LA POPULATION A RESISTER A DIFFERENTS ALEAS (ASSECHEMENT, RECHAUFFEMENT THERMIQUE, FORTE CRUE, PERTES D'HABITAT, ALTERATION DES AFFLUENTS, ALTERATION DE L'EFFICACITE DE REPRODUCTION ET DU RECRUTEMENT EN JUVENILE) ?

DES REPONSES RICHES EN ENSEIGNEMENT

L'ensemble des travaux a permis de mettre en avant différents points.

DES DENSITÉS FAIBLES EN RELATION AVEC LA TEMPÉRATURE DES EAUX

Les abondances de truites sont assez faibles sur les rivières du bassin versant du Méchet. Elles sont aussi étroitement liées à la température des eaux. Comme de nombreuses rivières du département, le Méchet et ses affluents connaissent actuellement un réchauffement excessif des eaux menaçant la population de truite commune (espèce d'eau froide). Sur le bassin du Méchet, les portions de rivières ou de ruisseaux les plus fraîches accueillent les plus fortes quantités de truite.

UNE CROISSANCE FAIBLE

La croissance des truites sur ce bassin est aussi relativement faible. L'étude de détermination des âges de poisson par lecture d'écaillés (scalimétrie) indique une taille estimée à 20 cm pour la classe d'âge 3 ans, généralement considérée comme sexuellement mature chez la truite commune. Avec une taille légale de capture fixée à 23 cm, les truites peuvent conformément à l'esprit de la réglementation française s'être reproduites à minima une fois avant prélèvement. La faible croissance, observée sur le bassin est certainement imputable à la nature des milieux étudiés (petits cours d'eau) ainsi qu'au contexte géologique local, à dominante granitique, correspondant à des milieux peu productifs sur lesquels des croissances lentes sont généralement observées.

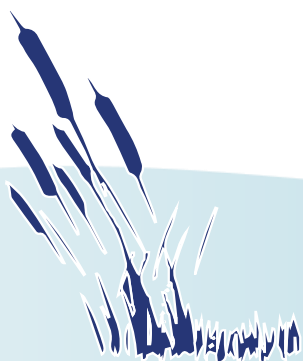
LES AFFLUENTS, LIEU DE LA REPRODUCTION DE L'ESPÈCE

Le Méchet, excepté sur ces portions les plus amont (amont de Saint-Prix) n'abritent pas ou très peu d'alevins. Ces dernières se retrouvent par contre majoritairement sur les affluents.

L'analyse génétique a ainsi montré l'importance majeur de deux ruisseaux pour la reproduction naturelle : les ruisseaux des Briles et du Vermenot. Ces deux affluents situés en partie aval du Méchet semblent accueillir au moment de la reproduction un nombre important de géniteurs migrants du cours principal. Leurs habitats offrent un succès reproducteur intéressant qui assure un taux de recrutement en alevins élevé qui profite au Méchet.

UNE POPULATION GÉNÉTIQUE BIEN DIVERSIFIÉE ET PEU DIFFÉRENCIÉE

A l'échelle du bassin, la population de truite montre peu de structuration génétique. Ceci est un indicateur positif pour la fonctionnalité de la population car il traduit un flux de gènes et donc d'individus suffisants sur la majorité du bassin versant pour maintenir une population génétique cohérente et diversifiée. Seuls quelques rares secteurs, situés sur les zones les plus amonts du bassin du Méchet montrent une différenciation plus marquée. Cela signifie que les poissons présents sur ces secteurs sont isolés du reste de la population. Cet isolement s'explique par la présence d'obstacles infranchissables.



UNE POPULATION NATURELLE PEU INFLUENCÉE PAR LES REMPOISSONNEMENTS



Truite de pisciculture capturé sur l'amont du Méchet lors des inventaires de 2016



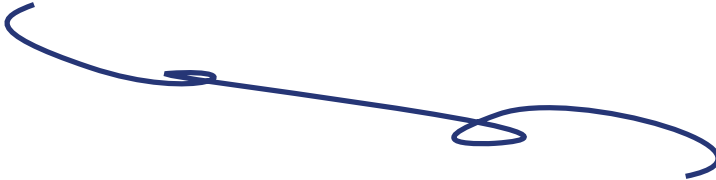
Truite à la robe caractéristique du bassin capturé sur le Méchet lors des inventaires de 2016

Le Méchet est un bassin versant très intéressant, car malgré des rempoissonnements (poissons adultes pour la pêche), la présence de génotypes domestiques est quasi nulle. L'intégrité génétique des populations de truites du Méchet apparaît donc préservée des effets des rempoissonnements, ce qui du point de vue de la gestion représente un fort intérêt en terme de conservation.

RISQUE ET MENACE, DEVENIR DE LA POPULATION

Les études entreprises, dont l'analyse de viabilité de la population de truite, ont mis en évidence le degré de menace qui pèse sur l'espèce à moyen et long terme. Ce travail a permis l'analyse au cours du temps des caractéristiques démographiques des populations en les soumettant à différents aléas (ex : mortalité extrême, perte d'habitats, fragmentation, réduction du succès reproducteur). Il en est ressorti plusieurs points.

- 1) En conservant les caractéristiques et la qualité des habitats actuels, la population de truites du Méchet peut être considérée comme une population naturellement viable à moyen terme (50 ans). Cette résilience semble reposer en partie sur le rôle important que jouent les « petits milieux », affluents et zone amont du cours principal.
- 2) Les affluents ont donc une grande importance dans le maintien de la population de truite. Les résultats indiquent que sans ces « petits milieux », la population de truites du Méchet pourrait perdre 77% de ses effectifs. Ces informations montrent la nécessité de travailler en priorité sur la qualité des affluents pour maintenir ou restaurer leur intégrité et pour garantir la libre circulation des poissons entre le cours principal et ses affluents.
- 3) Comme sur de nombreuses rivières, la truite, espèce d'eau froide est très directement menacée par le réchauffement climatique (réchauffement des eaux et risques d'assèchement). Dans ce contexte, il a donc été décidé de tester un scénario futur probable en lien avec le changement climatique. Il a consisté à simuler une aggravation de la situation actuelle en simulant la perte des habitats les plus impactés actuellement. Les résultats montrent une réduction des effectifs de l'ordre de 55% sur l'ensemble de la population. Ils indiquent que les effets directs du réchauffement climatique sur le milieu constituent une des principales menaces aujourd'hui à prendre en compte pour le maintien de la population de truites du bassin du Méchet.



4) Enfin les études ont montré l'importance de la reproduction et de la survie des alevins. Dans le travail sur le Méchet, différents niveaux de surmortalité aux stades 0+ (alevin de l'année) ont été simulés pour traduire une diminution du recrutement naturel provoquée par exemple par des crues hivernales plus récurrentes détruisant les frayères ou par le développement de maladies sur les alevins en période estivale. Les résultats illustrent les effets rapides et importants sur l'ensemble de la population que provoque une chute du recrutement naturel en 0+. L'importance du stade 0+ sur l'évolution de la population suggère la mise en place d'indicateurs de suivi de population plus ciblés sur ce stade, de type indice d'abondance en juvéniles et taille efficace à partir d'analyse génétique qui sont de plus en plus utilisés en biologie de la conservation.

LES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER.

Brochure les truites du Méchet :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/01/Brochure-Truitedumechet-VF.pdf>

Etude des populations de truite commune et du métabolisme thermique du cours principal du Méchet et de ses principaux affluents (2016) :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2017/09/Synthese_metabolisme_thermique_Mechet2016.pdf

Etude génétique de la population de truite commune du cours principal du Méchet (2017) :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2017/09/Rapport_genetique_Mechet2016_FDPPMA71_VF.pdf

Etude génétique de la population de truite commune du bassin versant du Méchet -cours principal + affluents- (2020)

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2021/02/Rapport_Genetique_Mechet_2020_VF.pdf

Analyses scalimétriques de la population de truites du bassin versant du Méchet (2020)

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/01/Analyse_scalimetrique_population_truite_mechet.pdf

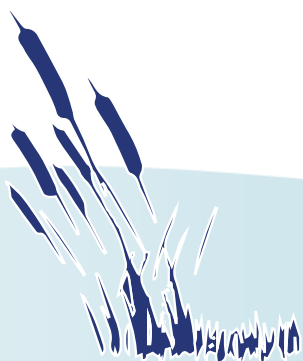
Analyse de viabilité de la population de truites du bassin versant du Méchet (2021)

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/01/Analyse_viability_pop_truite_bassin_mechet.pdf

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Loire Bretagne (25%), FNPF (25%), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Autun



Etude des fonctionnalités piscicoles d'une annexe hydraulique de la rivière du Doubs sur la commune de Sermesse (71)



« La Morte de Sermesse » est une annexe hydraulique de la rivière du Doubs située sur la commune de Sermesse dans le département de Saône-et-Loire.

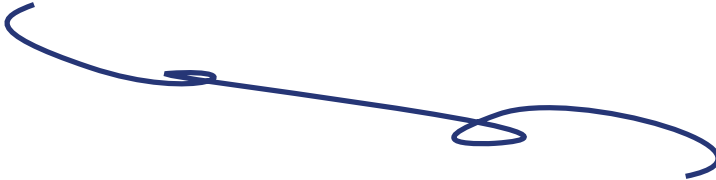
Dans le cadre du Contrat de Rivière Doubs, un inventaire piscicole a été mené par la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. L'analyse cartographique, diachronique et les prospections de terrains ont également permis d'appréhender au mieux le fonctionnement écologique de l'annexe ainsi que son potentiel piscicole.

Lors de l'échantillonnage piscicole, aucun poisson n'a été recensé. L'annexe est déconnectée en période estivale. En période de hautes eaux et de crues, elle est connectée au Doubs mais certains secteurs peuvent partiellement limiter la circulation des poissons jusqu'à la zone amont. Certains secteurs présentent des substrats très peu biogènes et non adaptés à la fraie du brochet.

Deux rejets, pouvant être à l'origine de l'altération physico-chimique de l'eau de l'annexe, ont été identifiés (cf photo aérienne). Le rejet de la station de traitement des eaux usées et le piétinement des bovins dans le lit de l'annexe entraîne localement une perturbation du milieu aquatique. La présence de vase et d'algues filamenteuses limite les capacités biogènes de ces secteurs.



Carte 1 : Localisation des caractéristiques du linéaire de l'annexe La Morte à Sermesse.



Néanmoins, cette annexe pourrait présenter un bon potentiel pour assurer une partie du cycle de vie des poissons de la rivière Doubs.

Pour cela, des actions peuvent être préconisées pour améliorer le fonctionnement de cette annexe en tant que frayère à brochet et à poissons blancs :

- Aménagement du passage d'eau sous la digue et le système de vannage (réduction du phénomène d'érosion régressive à l'entrée de l'annexe),
- Travaux de terrassement permettant une connexion optimale avec le Doubs en hautes eaux,
- Diversification des secteurs présentant des substrats non-biogènes (apports de substrats), dans le but de réduire la prolifération d'algues filamenteuses et l'envasement dans les secteurs piétinés par le bétail et aux abords des rejets de STEP et domestiques,
- Signallement et analyse du rejet de la station d'épuration,
- Terrassement des berges en pente douce dans la partie aval de l'annexe,
- Plantation de ripisylve dans les secteurs qui en sont dépourvus,
- Aménagement d'abreuvoirs, de pont cadre pour le passage de véhicule ou du bétail et de clôtures pour éviter le piétinement et l'apport de matière organique dans le lit de l'annexe.

Responsables : Rémy Chassignol, Camille Marcon

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée (50%) FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Verdun-sur-le-Doubs

Inventaire piscicole du ruisseau du Foulon à Saint-Sernin-du-Bois (71)

La Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM) a pour projet en 2022 de vidanger l'étang de Saint-Sernin-du-Bois.

Le ruisseau du Foulon coule en aval de la retenue de l'étang, puis conflue avec le Mesvrin. Ce cours d'eau du bassin de l'Arroux possède une morphologie plutôt bien préservée, avec des habitats favorables aux espèces piscicoles de 1^{ère} catégorie.

Afin d'évaluer l'incidence de la vidange de l'étang sur le cours d'eau en aval, la CUCM a missionné la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour réaliser un inventaire piscicole (avant vidange).

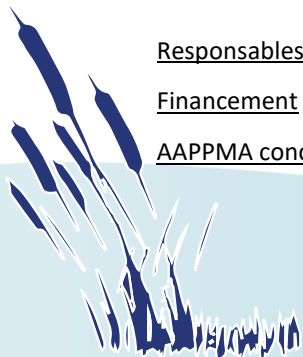
Le 12 juillet 2021, il a été constaté une absence de poissons en aval immédiat de l'étang, malgré une morphologie et une diversité granulométrique favorable au développement et au maintien de la population piscicole.

L'inventaire réalisé en aval a permis de constater la présence de truites fario, de vairons, de loches franches et de lamproies de Planer qui sont le témoin d'une bonne qualité du milieu. La vigilance devra donc être de mise lors de la vidange du plan d'eau dans ce cours d'eau très sensible.

Responsables : Julien Maupoux, Camille Marcon

Financement : Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM) 100%

AAPPMA concernée : Marmagne



Etude piscicole des rivières du bassin de la Bourbince

Dans le cadre du Contrat Territorial du Bassin Versant de la Bourbince, le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Bourbince (SMi2B) a missionné la FDAAPPMA71 afin d'établir le diagnostic de la qualité des peuplements piscicoles des rivières du bassin de la Bourbince par des pêches d'inventaires.

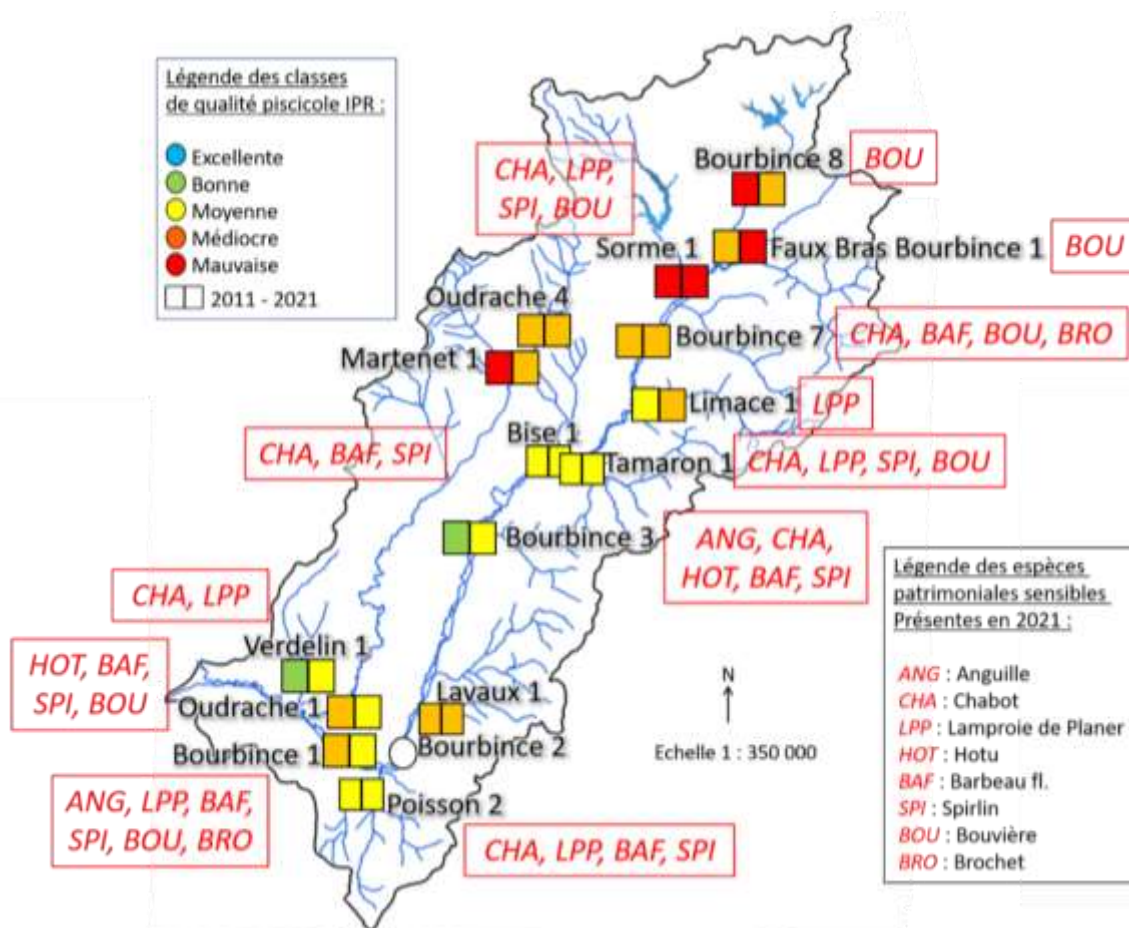


Figure 1 : Qualité des peuplements piscicoles des stations du bassin de la Bourbince selon l'IPR et les espèces patrimoniales sensibles présentes, localisée à l'échelle du bassin.

Les résultats de cette étude ont mis en évidence l'altération des peuplements piscicoles à l'échelle du bassin versant.

En effet pour 100 % des stations d'inventaires, le peuplement piscicole présente des fonctionnalités non conformes avec plus de 53 % des stations où la situation est particulièrement préoccupante (qualité « médiocre » à « mauvaise »). Seules deux stations (ruisseau du Moulin Neuf et le ruisseau de Poisson) sont en limite de classe de qualité et pourraient, si elles continuent de s'améliorer, obtenir une « bonne » qualité de peuplement piscicole.

La Bourbince et ses affluents possèdent naturellement tout le long de leurs cours un substrat majoritairement sableux. Ce type de substrat est pauvre car il héberge peu d'espèces aquatiques (invertébrés benthiques, poissons). La quasi-totalité des stations sont dominées par deux espèces ubiquistes tolérantes aux perturbations du milieu aquatique : le chevesne et le goujon bien souvent présents en sur-abondance.

Dans l'ensemble, ce sont principalement les stations du secteur de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, sur la partie amont du bassin qui sont le plus dégradées. Sur cette partie du bassin, les cours d'eau restent encore très

artificialisés (berges, lit, habitat, débit), sous l'influence hydraulique du canal du Centre et de nombreux étangs. Ces cours d'eau connaissent aussi des problèmes de qualité d'eau (origine domestique principalement).

Plus en aval, la situation s'améliore même si les peuplements présentent encore des fonctionnalités piscicoles perturbées. Se situant en secteur plus rural, les principales perturbations sont liées au piétinement bovin, à l'absence de ripisylve et à l'implantation de plans d'eau (majoritairement sur les affluents). Sur certains secteurs, il subsiste encore des problèmes de qualités d'eau (la Limace, le ruisseau du Moulin Neuf).

Cette étude met en lumière la sensibilité des poissons à l'altération des milieux aquatiques. Le travail important entrepris par le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Bourbince doit permettre de contribuer à l'amélioration la qualité des milieux et ainsi satisfaire les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Responsables : Rémy Chassignol, Camille Marcon

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée (50%), FNPf (25%), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Blanzay, Montceau-les-Mines, Saint-Vallier, Ciry-le-Noble, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, Gélénard, Oudry

Suivis 2021 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire



Pêche électrique par point



Juvenile de brochet

La Fédération réalise chaque année un suivi de la reproduction du brochet au sein de diverses zones humides annexes des cours d'eau de Saône-et-Loire. Ce suivi est principalement axé sur des cours d'eau où des actions visant à restaurer les populations de brochet sont engagées. Il s'agit donc des cours d'eau où les populations de brochet sont actuellement dans un mauvais état de conservation.

Réalisé à la fin du printemps, le suivi consiste en un inventaire par pêche électrique des juvéniles de brochet dans les frayères.

Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	Résultats	
				Nombre de juvéniles capturés	Densité en indiv./1000 m ²
Saône	Bief du Triot	Ecuelles	28-avr.	0	
	Zone humide du Paquier des Bordes	Les Bordes	28-avr.	0	
	Zone humide du pont de Thorey	Gigny-sur-Saône	23-avr.	0	
	Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	29-avr.	0	
	Bras mort des Lordons	Saint-Germain-du-Plain	29-avr.	0	
	Frayère du Port D'Ormes	Ormes	29-avr.	4	14
Grosne	Bras mort du Grand Recard	Marnay	6-avr.	0	
Seille	Bief de Bourgchateau	Louhans	27-avr.	0	
	Bief Colas	Jouvençon	4-mai	2	7
	Zone humide du Prés des Saules	Cuisery	4-mai	0	
	Corne de Vachon	La Truchère	4-mai	0	
Solnan	Frayère de la Culée	Sainte-Croix	27-avr.	0	
Vallière	Zone humide du Moulin de Blaine	Louhans	27-avr.	0	
	Bras mort du Pont de la Barque	Louhans	27-avr.	0	
Arroux	Bras mort du Gué Léger	Paray-le-Monial	6-mai	6	19
	Bras mort de Chambon	Autun	5-mai	5	18
	Baisse du Breuil	Igornay	5-mai	0	
	Bras mort de la Locaterie	Brion / Monthelon	5-mai	0	
	Baisse des Chaintrés	Etang-sur-Arroux	5-mai	237	105
	Bras mort de la Guinguette	Digoin	6-mai	0	
	Bras mort de l'Ile Pennière	Rigny-sur-Arroux	6-mai	0	

Liste des zones humides inventoriées en 2021 et quantités de juvéniles observés

En 2021, ces inventaires ont été réalisés sur 21 zones humides. Les résultats ne sont pas bons dans la vallée de la Seille et de la Saône puisque des juvéniles de brochets ont été observés sur seulement 2 des 13 zones humides inventoriées dans ce secteur : la frayère du Port à Ormes et le Bief Colas à Jouvençon.

Dans le bassin de l'Arroux, les résultats sont un peu meilleurs avec des juvéniles observés sur 3 des 8 frayères inventoriées : le bras mort du Gué Léger à Paray-le-Monial, le bras mort du Chambon à Autun et la frayère des Chaintrés à Etang-sur-Arroux. Dans cette dernière zone humide, louée par la Fédération, ce sont environ 250 brochetons qui ont été capturés et remis dans l'Arroux à proximité immédiate.

Ces résultats mitigés s'expliquent probablement par les conditions hydrologiques qui n'ont pas été favorables cette année avec une seule crue en février puis des niveaux d'eau extrêmement bas au cours des mois de mars et d'avril.

Cependant, sur la Seille et certains secteurs de Saône, les mauvais résultats se répétant chaque année, y compris sur des zones humides présentant des caractéristiques favorables au brochet, les conditions hydrologiques et météorologiques

ne peuvent à elles seules expliquer ces dysfonctionnements. Sur ces deux cours d'eau, il apparaît assez clairement que la qualité morphologique des cours d'eau n'est pas optimale pour cette espèce. Ainsi, le manque d'herbiers, des habitats peu diversifiés sur ces cours d'eau largement aménagés pour la navigation sont autant de facteurs pouvant expliquer la diminution des populations.

Par ailleurs, les élévations importantes de la température de l'eau en période estivale apparaissent aussi comme étant défavorables au brochet dans la Seille. Ainsi, les valeurs de température estivales mesurées sur la Seille à Brienne dépassent parfois 29/30 °C, ce qui est pénalisant pour cette espèce, aussi bien au stade juvénile qu'au stade adulte. L'exploitation des données et la rédaction du rapport pour l'année 2021 seront finalisées au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Autun, Charnay-les-Chalon, Cuisery, Digoin, Etang-sur-Arroux, Louhans, Ormes, Paray-le-Monial, Rancy, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Germain-du-Plain, Verdun-sur-le-Doubs

Suivi de la reproduction du brochet à la Lône du Breuil à Gergy



Lône du Breuil à Gergy après travaux

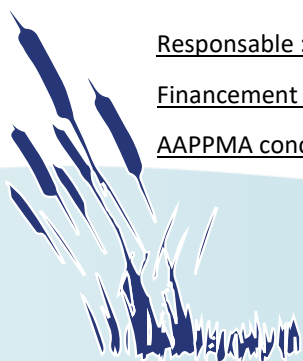
La lône du Breuil à Gergy est une vaste zone humide située en bord de Saône qui a été aménagée par Voies Navigables de France notamment pour favoriser la reproduction du brochet. La Fédération est missionnée depuis 2018 par VNF pour réaliser un suivi de la reproduction du brochet sur ce site. Ce suivi consiste en un inventaire par pêche électrique pour vérifier la présence de juvéniles de brochet.

Les inventaires réalisés entre 2018 et 2021 n'ont pas permis d'observer de brochet. Le site présente cependant des caractéristiques à priori très favorables au brochet : nombreux supports de ponte, cote de connexion suffisamment basse pour permettre l'accès des géniteurs de brochet au site, ... Ce résultat défavorable devra être confronté aux autres suivis menés en parallèle par un bureau d'étude (suivi des hauteurs d'eau, de l'envasement, de la végétation) pour tenter de comprendre les raisons de ce dysfonctionnement.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Voies Navigables de France (100 %)

AAPPMA concernée : Gergy



Suivi de la reproduction du sandre sur la gravière de Fleurville et sur la Vieille Seille

Afin d'apporter des éléments à la Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire pour le calage des dates de fermeture et d'ouverture de la pêche du sandre, nous suivons depuis deux années la période de reproduction de cette espèce. Nous surveillons l'arrivée des mâles sur les nids et tout le déroulé de la reproduction. D'un site à l'autre il existe des décalages assez importants de la période de ponte. Mais d'une année sur l'autre, les poissons se retrouvent plus ou moins aux mêmes dates sur leur zone de frai.

En 2021, à la gravière de Fleurville, des nids de sandre ont pu être observés entre le 24 mars et le 23 avril. Les observations ont été le plus souvent difficiles en raison d'une visibilité limitée par une transparence de l'eau faible. Au total, 9 nids de sandre différents ont pu être dénombrés. Ces chiffres doivent être relativisés car il est possible que certains nids un peu plus éloignés de la berge n'aient pu être observés visuellement.

Responsables : Julien Maupoux et Rémy Chassignol

Financement : FDAAPPMA71 (100 %)

AAPPMA concernées : Lugny et Rancy

Etude piscicole de la Denante

La Denante est un affluent de la Petite Grosne qui a été impacté pendant de nombreuses années par de très fortes pollutions d'origine viti-vinicole, notamment en période de vendange. Ces pollutions se traduisaient jusqu'à par l'absence de peuplement piscicole sur la commune de Vergisson et par un peuplement piscicole très dégradé sur la commune de Davayé. Afin de faire le point sur le peuplement piscicole de ce cours d'eau suite à la diminution constatée des pollutions, la Fédération a réalisé en 2021 une étude piscicole de ce cours d'eau. 4 stations ont été inventoriées.

Les inventaires réalisés ont permis de constater l'implantation naturelle d'une belle population de truite fario dans la traversée du bourg de Davayé. Les densités observées sont importantes, les plus fortes du bassin de la Petite Grosne. La présence de cette espèce en grand nombre est un réel signe d'amélioration de l'état du milieu qui témoigne de l'intérêt des mesures prises visant à diminuer les rejets vinicoles très polluants.

Le peuplement piscicole est cependant toujours absent dans le secteur du bourg de Vergisson, ce qui pourrait témoigner de la persistance de certains rejets polluants. A l'issue de cette étude, il apparaît qu'une vigilance accrue doit être maintenue pour surveiller les rejets polluants encore présents sur ce cours d'eau sensible sur la commune de Vergisson.

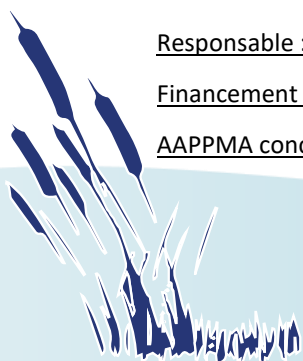
Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau RMC (50 %) ; FNPf (25 %), FDAAPPMA71 (25 %)

AAPPMA concernée : Prissé



Truite fario capturée sur la Denante à Davayé



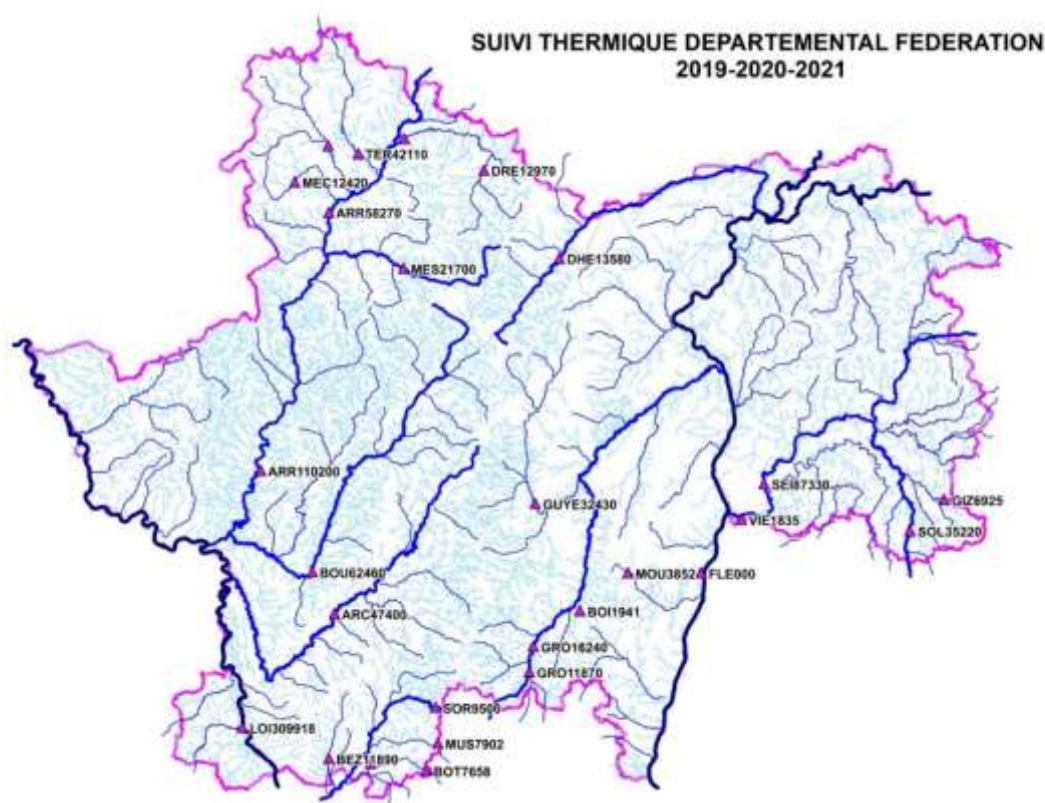
Réseau de suivi thermique des rivières du département

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.

Ce réchauffement a des conséquences sur la température des rivières du département de Saône-et-Loire. Ces conséquences se répercutent sur les populations de poisson, car la température est le premier élément qui explique la répartition des espèces piscicoles.

Depuis l'année 2019, la Fédération a mis en place un réseau de suivi thermique permanent à l'échelle du département. A ce jour 25 stations sont équipées d'un enregistreur thermique. La température des cours d'eau est prise toutes les heures. Ce réseau s'étend d'année en année.

Hormis l'analyse de grande tendance statistique, ces données de température nous permettent par exemple de mieux préciser les périodes de frai et de mieux appréhender les périodes de canicules qui sont fortement pénalisantes pour certaines espèces piscicoles (brochet, truite, ...).



Le rapport de synthèse de la thermie des cours d'eau du département pour de l'année 2021 est actuellement (période de parution de ce rapport d'activité) en phase de rédaction. Il sera publié dans le courant du printemps 2022.

Responsables : Rémy Chassignol, Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (50%), FDAAPPMA 71 (50 %)

Etude des populations de poisson carnassier de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire

Dans la continuité des enquêtes captures engagées lors de l'année 2019, avec groupe d'une dizaine de pêcheurs de poissons carnassiers de la Seille, la Fédération a souhaité élargir ce travail d'étude en proposant un suivi des captures des espèces piscicoles carnassières de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire parmi lesquels on peut citer :

- La Seille,
- La Saône au droit de l'expérimentation de la fenêtre de capture brochet à Mâcon et Chalon-sur-Saône,
- Les lacs du bassin minier et tout principalement le lac de Torcy Neuf et de Torcy le Vieux (fenêtre de capture brochet sur ce dernier),
- La Saône à Tournus,
- la Loire et l'Arroux.

Pour ce faire la Fédération a fait appel aux pêcheurs de poissons carnassiers du département qui au moyen d'un site internet dédié, peuvent consigner leurs résultats de pêche.

Le site est accessible à l'adresse suivante : www.fishcapture.fr. Pour de plus amples informations sur le site et son fonctionnement il est possible de consulter la page suivante :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieux/fishcapture/>

En ce début d'année 2022, il y a actuellement 147 pêcheurs inscrits sur le site. Les informations récoltées n'ont pas encore toute été traitées à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité mais certaines données très générales peuvent déjà être communiquées.

POUR L'ANNEE 2021, APRES TRI DES DONNEES, 972 SORTIES DE PECHE (SESSION DE PECHE) POUR UN TOTAL DE 3 305 HEURES ONT ETE RETENUE POUR LES ANALYSES.

	EN RIVIERE	EN LAC OU ETANGS	AU TOTAL
NOMBRE DE SORTIE DE PECHE	771	201	972
HEURES DE PECHE (H)	2533	772	3305

Les principales rivières pêchées : Nombre de sorties et heures de pêche :

Rivières	Nombre de sortie	Nombre heures pêchées
SEILLE	279	1100
SAÔNE	196	736
LOIRE	76	152
CANAL DU CENTRE	43	151
CANAL LATÉRAL À LA LOIRE	32	81
ARROUX	30	79
GROSNE	22	31
CANAL DE ROANNE À DIGOIN	20	25
MÉCHET	18	45
MOUGE	12	31
PETITE GROSNE	6	10
BOURBINCE	5	13
ARCONCE	4	13
CANAL LATÉRAL À LA LOIRE ET CANAL DE ROANNE À DIGOIN	4	11
CELLE	4	9
SOLNAN	2	6
VALLIÈRE	2	3

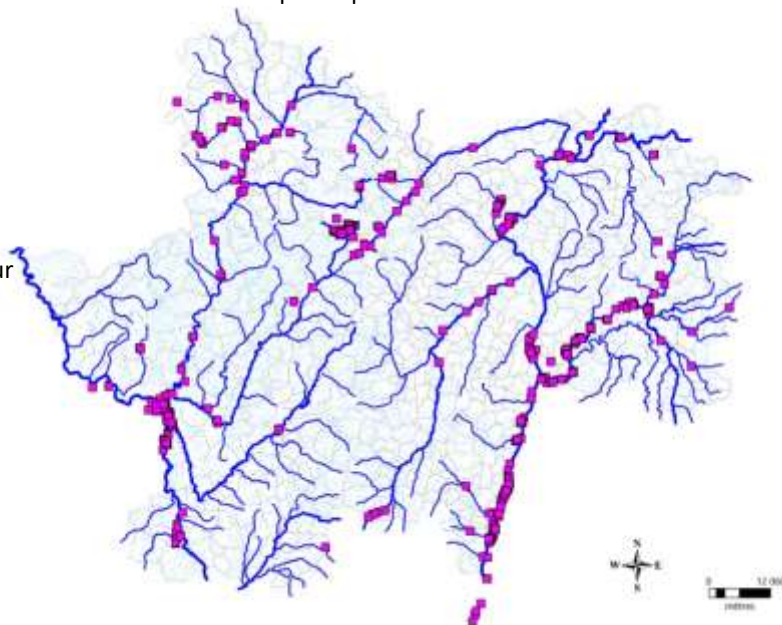
Les principaux lacs et étangs pêchés : Nombre de sorties et heures de pêche :

Lacs et étangs	Nombre de sortie	Nombre heures pêchées
LAC DE TORCY VIEUX	57	193
LAC DE TORCY NEUF - ETANG LEDUC	42	203
GRAVIÈRE DE FLEURVILLE	19	61
LAC DES PRÉS SAINT-JEAN	17	72
ETANG DE CREPEAU	8	17
LAC DE ST-AMÉDÉE	8	43
C2B	6	28
ETANG DE BEAUCHAMP	6	28
LAC DE MONTAUBRY	6	26
BRAS MORT "LA VIEILLE SEILLE"	5	6
GRAVIÈRE DE L'ILE DES MOTROTS	5	27
ETANG DE BRANDON	4	13
LAC DES SABLONS	4	6
PLAN D'EAU DU VALLON	2	11
RÉSERVOIR DE LONGPENDU	2	9

Carte des parties de pêche (session de pêche)

Fort logiquement, la plupart des sorties de pêche ont eu lieu sur nos zones d'enquêtes prioritaires :

- La Seille,
- La Saône au droit de l'expérimentation de la fenêtre de capture brochet à Mâcon et Chalon-sur-Saône,
- Les lacs du bassin minier et tout principalement le lac de Torcy Neuf et de Torcy le Vieux (fenêtre de capture brochet sur ce dernier),
- La Saône à Tournus,
- la Loire et l'Arroux.



Les bredouilles

Sur l'ensemble des 972 sorties, 338 se sont soldées par une bredouille (35%). Les bredouilles font partie de la pêche. Il convient de les renseigner pour ne pas fausser les résultats et sur estimer les abondances de poissons carnassiers

Les poissons capturés

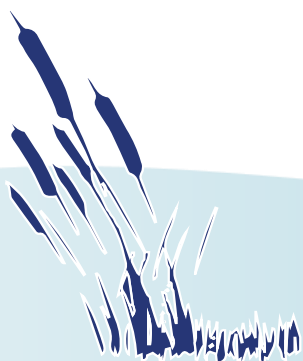
Après tri des données, 2 205 poissons capturés ont été retenus pour les analyses.

Ces poissons se répartissent de la sorte :

	Effectifs
Perche	959
Sandre	522
Black-bass	198
Brochet	177
Truite commune	129
Silure	113
Chevesne	84
Crapet des roches	22
Aspe	1

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FNPf (50%), FDAAPPMA (71) 50%.



Suivi des aménagements piscicoles réalisés sur le Botoret

Dans la commune de Chauffailles, sur le Botoret, une rivière de 1ère catégorie piscicole abritant encore aujourd'hui une belle population de truites fario, des travaux d'aménagement piscicoles ont eu lieu lors des étés 2017 et 2018.

Dans un premier temps, des petits seuils ont été supprimés. Puis, pour compenser la perte de lame d'eau et pour apporter des abris et des caches aux truites, des travaux complémentaires ont été entrepris.

Ces travaux ont été entrepris par le Syndicat Mixte des Rivières du Sornin et de ses Affluents. La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été un des partenaires techniques et financiers de l'opération.

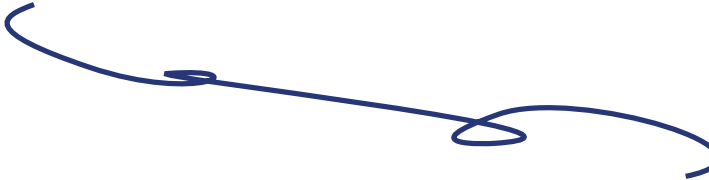
Des blocs ont ainsi été disposés dans le lit de la rivière pour favoriser la diversification des écoulements et augmenter considérablement la quantité d'abris dont dépendent les truites fario.

Les densités de truite fario d'une rivière sont étroitement liées à la qualité des eaux mais aussi à la qualité des habitats. Pour s'alimenter, les truites recherchent des veines d'eau spécifiques et pour s'abriter ces mêmes poissons recherchent des caches. Les blocs ont été disposés de sorte à respecter ces grands principes.



Blocs

nouvellement posés dans le lit du Botoret



Ainsi aménagé, nous espérons aussi que le parcours puisse aussi être plus attractif pour les pêcheurs ; les blocs étant des postes très intéressants à prospecter. Le suivi scientifique de cet aménagement est réalisé par la Fédération (suivi de l'évolution des quantités de caches, de l'évolution des faciès d'écoulement et évolution des densités de truites sauvages).

Le rapport d'état initial, réalisé en 2018, est d'ores et déjà disponible en suivant ce lien :

https://www.peche-saone-etloire.fr/wp-content/uploads/2018/12/suivi_travaux_restauracion_habitat_piscicole_botoret_2018.pdf

A l'heure d'écriture de ce rapport d'activité, toutes les données du suivi (après travaux) n'ont pas encore été traitées, mais il ressort néanmoins quelques éléments qui montrent que les travaux et la pose des blocs n'ont pas permis d'augmenter les capacités d'accueils et les quantités d'abris pour les truites.

Le lit du Botoret dans la traversée de Chauffailles reste pour des raisons hydrauliques (lutte contre les crues) très élargi ce qui contribue à étaler la lame d'eau et favorise les faibles profondeurs. Les radiers sont très dominants sur cette portion du Botoret. Si les faciès de type radier (peu profond et courant) sont des postes préférentiels pour les truitelles, ils ne sont pas les postes de prédilection pour les truites adultes.

L'exploitation complète des résultats devraient pouvoir nous en apprendre plus. Les rapports d'études sont attendus pour le mois de mai 2021.

Responsables : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Chauffailles

Etat initial avant travaux de la Mouge en amont d'Azé

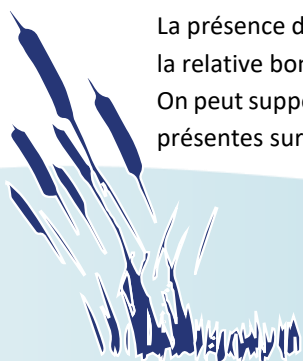
Contexte :

Le Département de Saône-et-Loire a pour projet, dans le cadre du Contrat des rivières du Mâconnais, de restaurer la morphologie du lit de la Mouge en amont du bourg d'Azé aux lieux-dits « Fourgeau » et « La Bouzolle » sur un linéaire de 800 m environ. Le lit mineur de la Mouge ayant été autrefois déplacé pour alimenter en eau un ancien moulin, le projet prévoit de remettre le cours d'eau dans son fond de vallée naturel. Le ruisseau de Joux et le ruisseau des Prés de la Côte, deux petits affluents de la Mouge situés dans le secteur d'intervention, sont aussi concernés par ces travaux dans leur zone de confluence. Cet aménagement permettra aussi l'effacement, par contournement, d'un barrage implanté en travers du lit actuel de la Mouge.

Dans l'objectif d'évaluer l'efficacité des travaux projetés, la Fédération a engagé en 2018 un état initial avant travaux de la Mouge dans le secteur d'intervention. Dans ce cadre, des inventaires de la faune piscicole, un suivi de la température de l'eau et des mesures de qualité d'eau ont été réalisés en 2018, 2019 et 2020. Par ailleurs, le protocole CARHYCE, permettant de qualifier l'état morphologique du cours d'eau, a aussi été mis en œuvre en 2019 sur 2 stations.

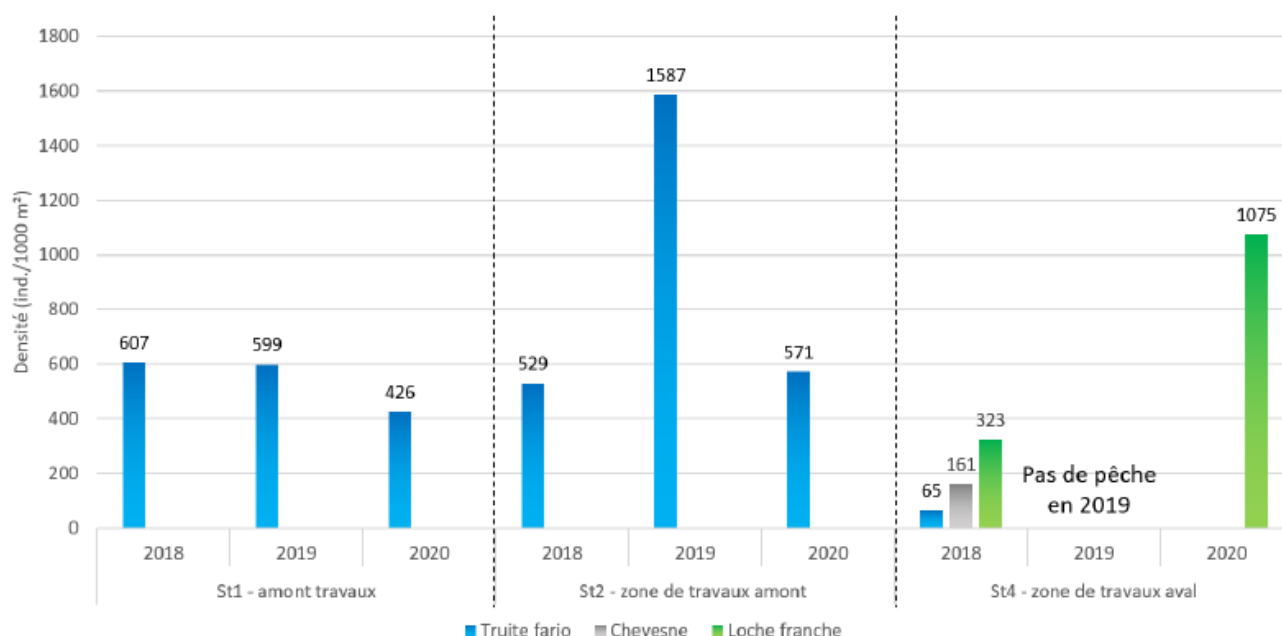
Principaux résultats des inventaires piscicoles 2018, 2019 et 2020 :

La présence de la truite fario avec des densités importantes à très importantes sur les stations 1 et 2 est un indicateur de la relative bonne qualité de la Mouge. L'explosion des effectifs de truites sur la station 2 en 2019 est difficile à expliquer. On peut supposer, qu'en raison des débits très faibles du ruisseau au moment de l'inventaire, les nombreuses sous-berges présentes sur la station 2 ont pu constituer un abri de qualité pour cette espèce.



L'absence des espèces d'accompagnement de la truite sur ces deux stations, comme le vairon, le chabot ou encore la loche franche, indique néanmoins une dégradation du peuplement piscicole. Cette absence pourrait être due à une disparition de ces espèces, par exemple suite à une forte pollution, et à l'impossibilité pour ces espèces de recoloniser ces stations en raison de la présence de seuils non franchissables pour ces espèces en aval.

Densités de poissons capturés sur les 3 stations de suivi en 2018, 2019 et 2020



Les résultats obtenus sur la station 4 en 2018 et 2020, démontrent clairement la mauvaise qualité du peuplement piscicole de ce bras de Mouge aujourd'hui privé de la majeure partie de son débit. Le manque d'ombrage et les faibles débits favorisent un réchauffement important de la température de l'eau, défavorable au développement de la truite fario. Néanmoins, la présence de la loche franche est intéressante car cette espèce est attendue dans ce type de cours d'eau. Suite à la mise en œuvre des travaux de restauration, on peut espérer que cette espèce puisse recoloniser la partie amont de la Mouge, jusqu'à la station 1. Ce serait alors un indicateur de la qualité des travaux réalisés.

Perspectives :

Suite à la mise en œuvre des travaux de restauration à l'automne 2021, cette étude sera renouvelée après travaux afin de mesurer l'efficacité des travaux entrepris sur les peuplements piscicoles de la Mouge. Elle devrait débuter 3 ans après travaux soit à partir de 2024.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

Suivi de l'effacement d'un seuil sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne

Contexte :

Le Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée prévoit la mise en œuvre d'actions de restauration de la continuité écologique dans le bassin de l'Arroux. Dans ce cadre, un barrage implanté sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne a été supprimé au cours de l'automne 2017 par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau. Ce barrage, lié à une ancienne prise d'eau, était infranchissable en montaison pour la faune piscicole.

Afin d'évaluer l'intérêt des travaux effectués pour la faune piscicole, la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique a mis en œuvre une étude du peuplement piscicole du ruisseau avant et après travaux afin d'observer les évolutions éventuelles. Des inventaires piscicoles ont ainsi été réalisés en 2015 et en 2017, avant la réalisation des travaux d'effacement du barrage, puis se sont poursuivis, après travaux en 2018, 2020 et 2021.

Par ailleurs, afin d'aider à l'interprétation des résultats, une campagne de suivi de la température de l'eau a été réalisée au cours de l'été 2018 ainsi qu'une campagne de suivi physico-chimique.

Principaux résultats :

Les inventaires piscicoles réalisés en 2015 et 2017 avant travaux ont clairement mis en évidence l'impact négatif du barrage de l'ancienne prise d'eau sur les peuplements piscicoles du ruisseau. En effet, jusqu'en 2017, alors qu'une population de truite fario était présente en aval du barrage (station St2), il n'y avait quasiment aucune truite en amont (station St1). En 2018, quelques mois après l'effacement de l'ouvrage, l'inventaire réalisé sur la station St1 montre que, non seulement la truite fario a pu coloniser la partie amont du ruisseau, mais aussi qu'elle a pu s'y reproduire puisque des juvéniles y ont été contactés. Les inventaires 2020 et 2021 confirment cette tendance avec des densités de truite fario semblables entre les stations 1 et 2.



Barrage de la prise d'eau, implanté jusqu'en 2017 sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne



Le ruisseau des Naudiots à l'emplacement de l'ancien barrage de la prise d'eau juste après travaux

Perspectives :

Le rapport incluant les données 2021 sera finalisé au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Marmagne

Travaux de restauration du ruisseau des Vernes de Lyre : évaluation de l'intérêt des travaux réalisés pour la faune piscicole

Contexte :

Le ruisseau des Vernes de Lyre est un petit ruisseau salmonicole classé en 1^{ère} catégorie piscicole, qui s'écoule dans le bassin-versant du Rançon à Broye. Ce ruisseau est marqué au lieu-dit « Vernes de Lyre » par la présence d'une prise d'eau potable importante destinée à alimenter les communes de la Communauté de Communes Le Creusot-Montceau. Par ailleurs, un busage de 80 m de long, implanté 200 m en aval de la prise d'eau contribuait aussi à une artificialisation du ruisseau. Dans le cadre du Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée, le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement de l'Arroux a procédé au cours de l'été 2017 à l'enlèvement du busage et à la création d'un nouveau lit pour le ruisseau. Les travaux de restauration se sont poursuivis en 2019 avec la création, par la Communauté de Communes, d'une rivière de contournement au niveau de la prise d'eau potable et par une modulation du débit minimum biologique qui permet d'augmenter à certaines périodes de l'année le débit en aval de la prise d'eau.

Afin d'évaluer l'intérêt des travaux engagés pour la faune piscicole, la Fédération de pêche a décidé de mettre en œuvre une étude de suivi du peuplement piscicole avant et après travaux. Des inventaires piscicoles ont ainsi été réalisés en 2015 et en 2016, avant travaux, puis se sont poursuivis en 2018, après la réalisation des travaux d'enlèvement du busage, puis en 2020, après les travaux de contournement de la prise d'eau.

Principaux résultats :

Les différents inventaires piscicoles réalisés en 2015, 2016 et 2018 sur 3 stations n'ont permis de capturer qu'une seule espèce, la truite fario. Cette faible diversité spécifique est « normale » dans ce type de ruisseau caractérisé par une taille modeste et une forte pente qui limite l'accès à d'autres espèces comme le chabot ou le vairon.

Les différents inventaires réalisés ont clairement mis en évidence l'impact négatif de la prise d'eau potable sur les peuplements piscicoles du ruisseau. La réduction drastique du débit entraîne sur la station St2, située en aval de la prise d'eau, la quasi-disparition de la population de truite fario, qui est pourtant bien implantée sur la station St1, située en amont de cet ouvrage.

Par ailleurs, l'inventaire réalisé sur la station 3 en 2018, implantée sur le tronçon restauré suite aux travaux d'enlèvement du busage (réalisés au cours de l'été 2017), a permis de constater la recolonisation de ce secteur par la truite fario. Les densités observées y étaient cependant beaucoup trop faibles. Ce résultat est dû, d'une part au très faible débit du ruisseau sur cette station (impact de la prise d'eau située en amont), et d'autre part à un habitat dont la qualité n'était en 2018 pas optimale en raison des travaux réalisés récemment.

Les inventaires réalisés en 2020 et 2021 confirment cette tendance avec la présence de truites fario sur les 2 stations implantées en aval de la prise d'eau mais avec des densités toujours trop faibles. Ces résultats montrent que les travaux réalisés sont intéressants, mais qu'ils ne permettent pas de compenser l'impact majeur du prélèvement d'eau réalisé sur ce ruisseau.

Le rapport incluant les données 2021 sera finalisé au début de l'année 2022.



Le ruisseau des Vernes de Lyre après travaux : cette portion était jusqu'en 2018 couverte par un long busage

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Marmagne

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Emergence de travaux de restauration de bras mort de la Loire

Dans le courant de l'été 2020, 8 annexes hydrauliques de la Loire (ancien lit, bras mort) avaient été étudiées afin d'en déterminer les potentialités écologiques et d'envisager d'éventuelles pistes de restauration.

L'analyse des données et la rédaction du rapport a été entreprise dans le courant de l'année 2021.

L'expertise a montré que la plupart des sites n'étaient pas fonctionnels sur le plan écologique.

L'incision progressive de la Loire engendrée par les extractions de granulats a contribué à percher les annexes hydrauliques bien au-dessus du lit de la Loire. Du fait, les annexes ont besoin que la Loire soit en hautes eaux (voir très hautes) pour qu'elles puissent se remplir. Le manque d'eau, principalement en période estivale, impacte les différents types de connexions Annexes/Loire. Lors de la phase « descendante » des débits de la Loire, un phénomène de piégeage des espèces piscicoles peut se produire. Ces paramètres impactent le potentiel biologique de ces annexes en tant que frayère à brochet. C'est le cas pour la quasi-totalité des annexes prospectées.

Les observations *in situ* ont révélé que pour la majorité des sites, des actions de restauration sont envisageables (plantation et entretien de la ripisylve, léger terrassement, éradication de la jussie, aménagement abreuvoirs, diversification des habitats, compléter les connaissances de terrain).

Néanmoins, pour restaurer de façon complète les potentialités écologiques de ces sites, les volumes de travaux à entreprendre sont la plupart du temps conséquents et parfois compliqués à mettre en œuvre (coût, acceptation sociale et économique).

Le rapport d'étude est téléchargeable ici :

https://www.pecche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/02/Pre_diagnostic_annexe_hydraulique_loire.pdf

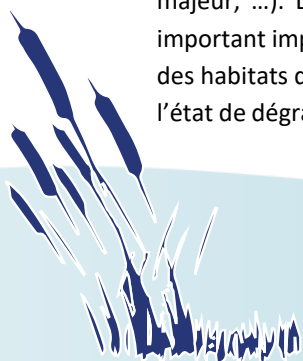
Responsables : Rémy Chassignol, Camille Marcon

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernées : Paray-le-Monial, Digoin, Bourbon-Lancy

Restauration morphologique de la Saône : étude des platis de Bey et d'Allériot

La Saône est un cours d'eau dont le lit mineur a été largement aménagé tout au long de son cours pour les besoins de la navigation (chenalisation, création de barrages, ...) de l'agriculture (endiguement du lit majeur destruction de zones humides, ...) et de l'urbanisation (extractions de granulats dans le lit mineur et majeur, aménagements divers dans le lit majeur, ...). De plus, le passage de nombreux bateaux à vocation commerciale et touristique engendre un batiage important impactant les berges et la végétation aquatique. Face à ces multiples pressions, un programme de restauration des habitats du lit mineur de la Saône est actuellement mis en œuvre dans le Cadre du Contrat de rivière Saône. Au vu de l'état de dégradation généralisé de la Saône, une priorisation des actions a dû être mise en œuvre afin de limiter les coûts



d'intervention. Il a ainsi été choisi d'intervenir prioritairement sur la protection et la diversification des zones de hauts fonds, secteurs les plus végétalisés et jugés comme étant les plus intéressants pour la faune piscicole.

Les platys de Bey et d'Allériot sont deux zones de haut fond présentes en rive gauche de la Saône. Sur ces deux sites, une étude avant travaux a été engagée en 2021. Un travail de bathymétrie (mesure des hauteurs d'eau), de relevés de végétation a été mis en œuvre ainsi que des inventaires piscicoles.

La rédaction du rapport d'étude présentant les résultats de ces mesures sera réalisée au début de l'année 2022.



Protégé par un Ilot (à gauche sur la photo), le platys de Bey est une zone de haut fond protégée des effets du batiage

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

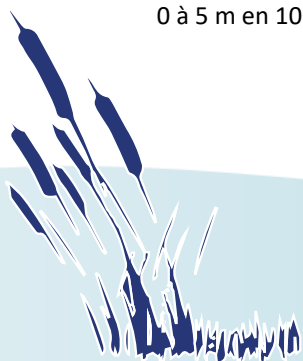
AAPPMA concernée : Chalon-sur-Saône

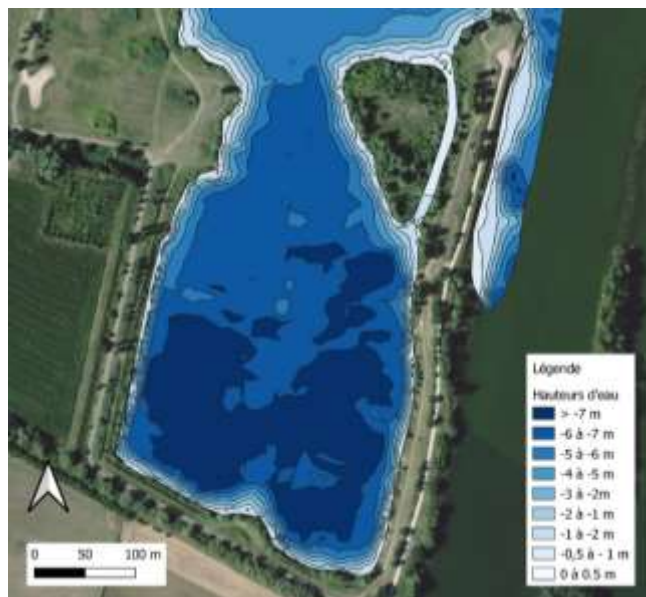
Etude de la gravière de Fleurville

Dans le cadre du Contrat de rivière « Saône, corridor alluvial et territoires associés », des actions de restauration / diversification des milieux aquatiques annexes sont prévues. La gravière de Fleurville est un plan d'eau artificiel de 19 ha connecté de manière permanente à la Saône qui joue désormais un rôle d'annexe aquatique à la Saône. Ainsi, il est apparu important d'étudier ses caractéristiques pour pouvoir proposer des mesures de diversification des habitats pour optimiser ses fonctionnalités pour la faune aquatique.

L'étude réalisée en 2021 comprend une étude de la bathymétrie de la gravière, des habitats aquatiques et de berge, un relevé des abris piscicoles existants ainsi qu'un inventaire des nids de sandre, espèce emblématique de la gravière.

Les relevés bathymétriques ont montré que la gravière présente des hauteurs d'eau importantes comprises entre 5 et 7.7 m sur 73 % de sa surface. La frange littorale, moins profonde, est très peu large et très pentue : la hauteur d'eau passe de 0 à 5 m en 10 à 30 m seulement.





Carte bathymétrique de la partie sud de la gravière

En termes d'habitats, on note la présence d'un cordon de myriophylle large de 10 m en moyenne sur tout le pourtour de la gravière. Les autres abris d'intérêt piscicole fort, comme les branchages immergés, sont quasiment absents.

La gravière présente donc des caractéristiques qui paraissent à priori peu favorables pour la faune piscicole avec une quantité d'abris relativement faible en raison d'une frange littorale peu large et très pentue et d'un boisement de berge pas assez présent et trop jeune. Mais elle présente aussi des caractéristiques recherchées par cette faune : milieu aquatique annexe connecté en permanence à la Saône, milieu aquatique non courant servant de refuge en cas de crue, secteurs profonds non courants recherchés en période automnale ou hivernale, ...

A l'issue de cette étude, des travaux de diversification des habitats la gravière ont donc été proposés. Ils visent à augmenter la quantité d'abris disponibles pour la faune piscicole et se basent sur la réutilisation de matériaux issus d'autres travaux d'aménagement écologique prévus sur la berge nord de la gravière et sur les berges de Saône. Les travaux proposés consistent en la création d'une zone de haut fond sur une surface d'environ 3000 m², en l'immersion d'arbres dans la gravière et en la mise en place de gabions immergés remplis de pavés. En partenariat avec la Communauté de communes « Mâconnais-Tournugeois », ces travaux pourraient être mis en œuvre par l'EPTB Saône-&-Doubs avec l'appui technique de la Fédération.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Lugny

Etude du bras mort du Pâquier des Bordes

Le lit majeur de la Saône est une rivière qui a été largement aménagée, notamment pour des besoins agricoles, avec pour conséquence la destruction de zones humides. La restauration de zones humides annexes à la Saône est ainsi une action inscrite au Programme de mesure du SDAGE RMC et au Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles.



Le bras mort du Pâquier des Bordes

Le bras mort du Pâquier des Bordes est une annexe alluviale située le long de la Saône, en rive gauche, sur la commune des Bordes. Suite à une demande de l'AAPPMA, la Fédération a engagé une étude de ce bras afin de proposer des mesures d'aménagement de cette annexe alluviale pour la rendre plus favorable à la faune piscicole.

Cette étude comprend des relevés topographiques, un inventaire de la végétation présente ainsi qu'un inventaire piscicole.

L'exploitation des résultats est en cours et sera finalisée au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

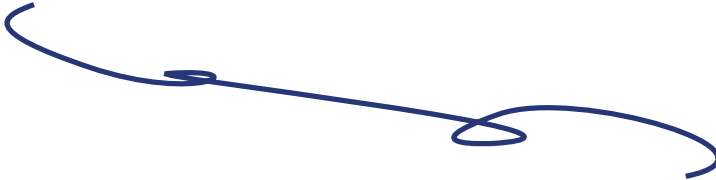
AAPPMA concernée : Verdun-sur-le-Doubs

Etude du bras mort de la Grande Seugnière à Sornay

Au cours des travaux de canalisation de la Seille, à la fin du XVIIIème siècle, 3 méandres de la Seille ont été coupés qui forment aujourd'hui des bras morts. Le bras mort de la Grande Seugnière est l'un d'entre eux. Situé en rive gauche la Seille sur la commune de Sornay, sa superficie est d'environ 5 ha. L'AAPPMA de Louhans et la commune, propriétaires de ce bras mort ont sollicité la Fédération suite à une problématique d'ensablement important de ce bras.



Relevé des hauteurs d'eau sur le bras mort de la Grande Seugnière



La Fédération a ainsi proposé de réaliser un état des lieux des fonctionnalités de ce bras avant d'envisager des travaux d'aménagement. Cette étude comprend des relevés topographiques et bathymétriques, un inventaire de la végétation présente ainsi qu'un inventaire piscicole.

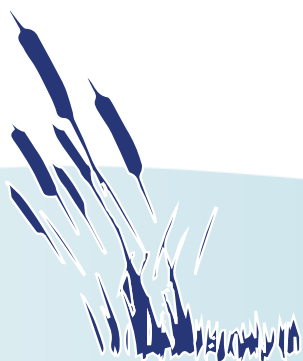
Cette étude a confirmé l'ensablement du bras qui pourrait, à terme, séparer le milieu en deux parties distinctes. Par ailleurs, cette étude a mis en évidence une connexion hydraulique insuffisante entre la Seille et le bras ce qui limite aujourd'hui son intérêt pour la faune piscicole.

L'exploitation des résultats se poursuit actuellement et des propositions d'aménagement seront réalisées au début de l'année 2022.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Verdun-sur-le-Doubs



PECHES DE SAUVETAGE

Des opérations de pêche de sauvetage par pêche électrique des peuplements piscicoles des cours d'eau sont régulièrement effectuées par la Fédération. Ces opérations mobilisent généralement le service technique et le service garderie de la Fédération.

- **Pêche de sauvetage sur le Canal du Centre pour le compte de Voies Navigables de France :**

- Du 18/01/21 au 15/03/21 : biefs 6/7 (AAPPMA de Blanzay), 7/8, 10/11 Océan (AAPPMA de MONTCEAU-LES-MINES), biefs 19/20 (AAPPMA de PALINGES), 21/22, 22/23, 24/25 Océan (AAPPMA de PARAY-LE-MONIAL), Biefs 21/22 , 22/23 Méd (AAPPMA de DENNEVY).

- du 9/11/21 au 24/11/21 : Bief de partage, biefs 4/5, 9/10 et 10/11 Océan (AAPPMA d'ECUISSSES), biefs 17/18 (AAPPMA de ST-BERAIN-SUR-DHEUNE).

Remerciements pour la participation bénévole des AAPPMA concernées et d'Alain Mercier, d'Alain Godard et de Didier Pageaux.

Demandeur : Voies Navigables de France

Rivière : Canal du Centre

Quantitatif des poissons capturés : 2 500 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette, brème et carassin), 600 kg de carpe, 400 kg de silure, 300 kg de sandre, 40 kg brochet et 10 kg black-bass (l'ensemble des poissons capturés ont été relâchés dans le canal).



Illustration des pêches de sauvetage réalisées sur le Canal du Centre en 2021.

- **Pêche de sauvetage de la Noue à Trivy**

Demandeur : EUROVIA

Contexte : Travaux RCEA

Lieu : Trivy

Date : 15 février 2021

● **Pêche de sauvetage du ruisseau de Chalanforge à Trivy**

Demandeur : DREAL Bourgogne Franche Comté

Contexte : Travaux RCEA

Lieu : Trivy

Date : 18 août 2021

Bilan : Linéaire pêché : 100 m. Espèces capturées : loche franche (13), goujon (23), perche commune de 5 à 15 cm (26), perche soleil (2).

● **Pêche de sauvetage de la Drée à Epinac**

Demandeur : Syndicat mixte du bassin versant de l'Arroux et de la Somme

Contexte : travaux d'effacement de l'ouvrage du camping d'Epinac

Lieu : Epinac

Date : 18 octobre 2021

Bilan : brochet (67 indiv. dont 65 juvéniles), hotu (59 indiv.), lote de rivière (7 individus), carpe commune (2 indiv.) ; autres espèces minoritaires : loche franche, gardon, vairon, goujon, chevesne, ablette, écrevisse américaine, perche commune, perche soleil, bouvière, barbeau fluviatile, poisson-chat, spirilin (247 indiv.)

● **Pêche de sauvetage de la Mouge à Azé**

Demandeur : Département de Saône-et-Loire

Contexte : Travaux de restauration écologique de la Mouge

Lieu : Azé

Date : 3 septembre 2021

Bilan : truite fario (50 indiv.), blageon (69 indiv.), goujon (10 indiv.), chevesne (89 indiv.), loche franche (39 indiv.), écrevisses signal de Californie (26 indiv.), saumon de fontaine (1 indiv.).

● **Pêche de sauvetage de la Dheune à Chagny**

Demandeur : SNCF

Contexte : Restauration du pont de la Dheune à Chagny

Lieu : Chagny

Date : 13 juillet 2021

Bilan : Linéaire approximatif pêché : 30 m sur environ 8 m de large ; espèces capturées : poisson chat (18), bouvière (env. 50), chevesne (env. 50), perche soleil (env. 10), pseudorasbora (env. 30), hotu (env. 5), goujon (env. 45), gardon (env. 5), ablette (1), vairon (1), black-bass (1).

● **Pêche de sauvetage du ruisseau du ruisseau de Lavaux à Champlecy**

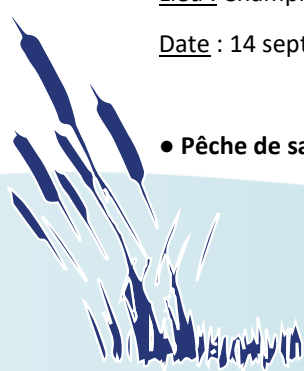
Demandeur : Chavany Travaux Publics

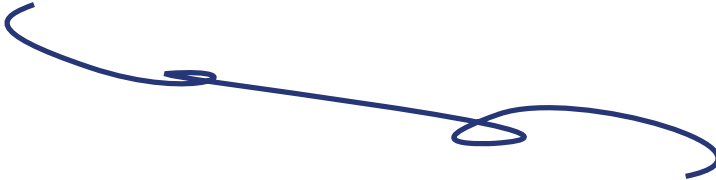
Contexte : travaux de restauration écologique

Lieu : Champlecy

Date : 14 septembre 2021

● **Pêche de sauvetage du ruisseau de la Rêpe à St-Léger-sous-Beuvray**





Demandeur : Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme

Contexte : Travaux d'amélioration des fonctionnalités écologiques

Lieu : St-Léger-sous-Beuvray

Date : 11 octobre 2021

● **Pêche de sauvetage du ruisseau des Fontaines Salées à Anost**

Demandeur : Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme

Contexte : Travaux d'amélioration des fonctionnalités écologiques

Lieu : Anost

Date : 11 octobre 2021

AUTRES PRESTATIONS DIVERSES

● **Participation échantillonnage piscicole sur la Seine à Gomméville (département 21)**

Objectif : suivi piscicole

Demandeur : Fédération de pêche de Côte d'Or

Rivière : La Seine (département 21)

Date : 16 septembre 2021

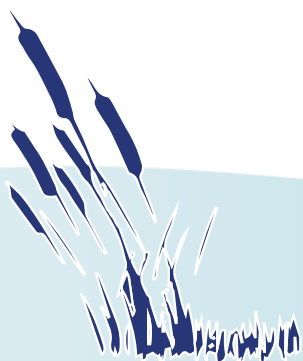
● **Participation échantillonnage piscicole sur la Loue (département 25)**

Objectif : étude piscicole sur la Loue

Demandeur : Fédération de Pêche du Doubs

Rivière : La Loue à Mouthier ; la Loue à Cléron (département 25)

Date : 21/22 octobre 2021



DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

Concours photo 2021

La Fédération de pêche de Saône-et-Loire a organisé son deuxième concours photo pour la saison de pêche 2021. Ce concours « gratuit » était ouvert à tout titulaire d'une carte de pêche du département de Saône-et-Loire en 2021. Ce fût l'occasion pour les pêcheurs, de contribuer à valoriser la pêche et les milieux Aquatiques dans notre si beau département à travers diverses thématiques.

Pour participer, il suffisait d'envoyer les photos avant le 15 novembre 2021 à contact@peche-saone-et-loire.fr accompagnées du bulletin de participation.

Ce sont 92 participants qui ont tenté leur chance dans les 5 catégories proposées. Les 5 gagnants sont :

- PAYSAGE : Geoffray JUILLARD – Lac de Montaubry
- VOS CAPTURES : Thomas COLIN – Brochet de 1m08 à Torcy neuf
- FAUNE ET FLORE : Mickael PELUS – Martin-pêcheur de Saône
- ACTION DE PÊCHE : Barbara KIJEWSKI – Lac de Montaubry
- SPÉCIAL JEUNE « -18 ANS » : Coralie LIOCHON – Carpe miroir de Saône à Ormes

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de pêche de Saône-et-Loire



Hébergement Pêche

Labellisation d'un nouvel hébergement pêche sur le département : GÎTE « LA DOMANIALE » À ANOST.

Authentique maison forestière de caractère du début XXe – chargée d'histoire & soigneusement restaurée – blottie en pleine nature à flanc de coteau ouest exposé, en lisière de prairies & d'une vaste forêt (dont 5 ha de bois privé doté de miradors pour observer la faune sauvage : renards, chevreuils, sangliers...), au creux d'un bucolique vallon du Haut Morvan, apaisant cadre paysagé de montagne douce.

Les pêcheurs trouveront leurs bonheurs grâce aux magnifiques petites rivières à truite situées à proximité du Gîte et des grands Lacs du Morvan situés chez nos voisins frontaliers dans la Nièvre.

Adresse : 2 lieu-dit « Les Roux »,
71550 ANOST

Téléphone : 06 08 50 57 17

E-mail : contact@la-domaniale.fr

Site internet : <https://www.gites-de-france.com/fr/bourgogne-franche-comte/saone-et-loire/la-domaniale-71g3032>

Responsable : Cédric Goujon



Challenge Départemental Carnassiers 2021

Ce sont 25 équipages de deux pêcheurs qui se sont « affrontés » ce dimanche 31 octobre 2021 sur le lac de Torcy (71) : au programme, 6h30 de pêche exclusivement aux leurres. Pour cette seconde édition, les poissons ont répondu présents puisqu'il a été comptabilisé (poissons maillés) : 101 perches, 1 sandre, 1 brochet et 2 silures.

Cette Finale du Challenge Carnassiers 71 est remportée par le binôme MICHAUD Yannick et MICHAUD Armand avec un total de 2 938 points (quota perche, 1 sandre et 2 silures). Ils sont suivis en seconde position par le binôme GREFFET Anthony et PREVEN Antoine avec 1 330 points (3 perches et 1 brochet). Et à la troisième place du podium, l'équipe TALMARD Lionel et GRESSARD Julien avec 1 226 points.



Récompenses :

- 1^{er} équipage : Lot d'une valeur de 850 euros – Séjour de pêche en Estrémadure (Espagne) – 1 semaine en hôtel – pension complète.
- 2^{ème} équipage : Lot d'une valeur de 600 euros – Séjour en Gîte au bord du Lac Saint Etienne Cantales dans le Cantal – 1 semaine.
- 3^{ème} équipage : Lot d'une valeur de 300 euros – Séjour en Chalet ou Mobile Home au bord de l'eau – 3 nuitées au bord d'un lac, étang ou rivière (au choix : Bourgogne, Cantal, Corrèze, Limousin, Haute-Loire, ...).
- 4-25^{ème} : lots de consolation

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de pêche de Saône-et-Loire

Tous à la Pêche en 2021 !

Tirage au sort organisé par la Fédération de pêche de Saône-et-Loire permettant de gagner 120 bons d'achats d'une valeur de 50 euros, à valoir dans les magasins d'articles de pêche partenaires en Saône-et-Loire.

Participation automatique pour tout achat d'une carte de pêche majeure ou interfédérale en Saône-et-Loire entre le 15 décembre 2020 et le 28 février 2021 inclus, en ayant renseigné une adresse mail valide sur le site www.cartedepeche.fr de son domicile ou chez un dépositaire et ayant validé son adresse postale suite au tirage au sort.

Responsable : Tiphaine Buy et Cédric Goujon

Financement : FNPF (50%) et EHGO (50%).

Initiation pêche à la Mouche

C'est une dizaine de jeunes du centre de loisirs autunois qui a pu découvrir la pêche à la mouche sur le réservoir de l'étang des Cloix. Cette initiation a été réalisée par 2 salariés de la Fédération et par Olivier Leger (Guide de pêche sur le secteur).

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de pêche de Saône-et-Loire



Fête de la Biodiversité



Le 25 septembre, le parc Bellevue à Chalon-sur-Saône a accueilli la Fête de la Biodiversité, permettant aux petits et aux grands de découvrir la biodiversité sous tous ses angles. Pour cette occasion, un stand a été tenu par la Fédération accompagnée de l'AAPPMA de Chalon-sur-Saône « La Gaule Chalonnaise ».

Responsable : Cédric Goujon

J'aime la Nature Propre

Lors de l'édition 2021, pêcheurs et chasseurs de Saône-et-Loire ont déployé leurs efforts pour développer le nombre de sites de collecte de déchets. Dans le cadre de « Fleuves et Rivières Propres », deux nouvelles opérations ont été mises en œuvre, « J'aime l'Arconce propre » à Saint-Didier-en-Brionnais et « J'aime la Bourbince propre » à Paray-le-Monial. En plus des 11 sites déployés sur six cours d'eau, un premier site terrestre a été mis en œuvre sur la commune de Tramayes, située à l'interface entre le mâconnais et le charolais. Pour 4 sites (Paray-le-Monial, Saint-Didier-en-Brionnais, Tournus et Tramayes), il s'agissait d'une première édition.

Avec une météo très agréable, cette édition a eu un réel succès avec une forte mobilisation des bénévoles. 524 bénévoles qui étaient au rendez-vous le samedi 6 mars 2021 à 8 h30, guidés par les responsables associatifs locaux, ont œuvré ensemble pour nettoyer les berges des cours d'eau ainsi que notre campagne. Ces amoureux de la nature ont donné de leur temps pour rendre la nature plus agréable en la débarrassant de 62,5 m3 de débris déposés encore trop souvent par des personnes non respectueuses de l'environnement.

Bilan de « Fleuves et Rivières Propres » en 2021

Opération	Sites de rdv (et sites annexes)	Bénévoles	Déchets (m³)
J'aime l'Arconce propre	SAINT DIDIER EN BRIONNAIS Varenne l'Arconce	26	1,5
J'aime l'Arroux propre	TOULON SUR ARROUX	50	2
J'aime la Bourbince propre	PARAY LE MONIAL	17	1,5
J'aime la Loire propre	ARTAIX Chambilly et Iguerande	46	4
	DIGOIN	60	8
	VINDECY	23	2,5
J'aime la Saône propre	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	66	4
	GERGY	37	5
	TOURNUS	37	5
J'aime la Seille propre	LOUHANS	57	8
	LA TRUCHERE Ratenelle et Romenay	80	16
J'aime la nature propre	TRAMAYES Saint-Léger-sous-la-Bussière	25	5
Bilan de la matinée du 6 mars 2021 en Saône-et-Loire		524	62,5

Responsable : Cédric Goujon

AAPPMA responsables des sites : Varenne l'Arconce, Toulon-sur-Arroux, Paray-le-Monial, Pontanevaux, Gergy, Tournus, Louhans.

Fête de la Pêche

Cette manifestation a eu lieu le dimanche 6 juin 2021 à l'étang du Ratenalet (commune de Préty), de 10 h à 17 h. Cette fête est l'occasion rêvée de s'initier à cette activité, puisqu'il a été possible, dans le respect de la réglementation en matière de pêche et des consignes sanitaires, de découvrir la pêche et les milieux aquatiques à travers différents ateliers organisés par la Fédération et l'AAPPMA de Tournus.

Responsable : Cédric Goujon

Fête de la Pêche

Respect des gestes barrières

Dimanche 6 Juin 2021
A l'étang du Ratenalet
(Préty) de 10 h à 17 h

Animations gratuites

Venez-vous initier à la pratique de la pêche aux ateliers suivants :

- Montage de ligne
- Pêche de la Carpe
- Pêche au coup
- Pêche des carnassiers
- Simulateur de Pêche
- Découverte des poissons

Vente de matériel de pêche d'occasion (gratuite pour les enfants)

Organisation par l'AAPPMA de Tournus, la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire et la Mairie de Préty. Pour tous renseignements : 06 62 08 32 16

Éducation à l'environnement

Réalisation d'une animation en collaboration avec l'AAPPMA Le Goujon Cuiserotain afin d'initier les élèves de la classe de CE2/CM1 de l'école de Brienne lors d'une pêche d'inventaire sur la frayère du Bief Colas.

Les élèves ont pu assister et découvrir les principes de la pêche électrique, du fonctionnement de la frayère et de s'initier à l'identification des poissons.



Responsable : Cédric Goujon